

Habilitation Electrique B1 B1V B2 B2V BR

HYGIENE ET SECURITE >> Habilitations électriques

Objectifs

Pour le B1 B1V : être capable de travailler sur des installations électriques sous la responsabilité d'un chargé de travaux ou d'un chargé d'intervention. Pour le B2 B2V : être capable de diriger des travaux d'ordre électrique. Pour le BR : être capable de réaliser des dépannages électriques, des mesurages, une consignation pour son propre compte. Etre capable de mettre en œuvre, les prescriptions de sécurité de la publication NF-C 18 510 et d'appliquer les recommandations de la CNAMTS.

Vous allez apprendre à

Les notions théoriques du recyclage n°2

Les effets physiologiques du courant, les domaines de tension

Les zones d'environnement et leurs limites, les rôles, titres et symboles d'habilitation.

Les principes généraux de la prévention à appliquer au cours d'une OPERATION électrique (analyse des risques, consignation, EPC, EPI, etc.).

Mise en sécurité d'un circuit (consignation, mise hors tension, mise hors de portée) et déroulement de la Vérification d'Absence de Tension (V.A.T.).

Les équipements de protection collective et individuelle, leurs fonctions et limites (barrière, écran, gants, etc.).

Analyse des risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement.

Conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident d'origine électrique.

Les notions théoriques du module spécifique B1 B1V B2 B2V B2V-Essai

Les différentes interventions BT d'entretien et de dépannage et les interventions BT de remplacement et de raccordement et les limites respectives de leur domaine.

Les informations et documents à échanger ou transmettre au charge d'exploitation électrique.

Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux interventions BT.

Les documents applicables dans le cadre des interventions BT (autorisation d'accès, instruction de sécurité, etc.)

Les mesures de prévention à observer lors d'une Intervention BT.

Mise en situation pratique

Reconnaître les matériels à leur domaine de tension.

Assurer la surveillance électrique de l'opération.

L'exécutant respecte les instructions données par le chargé de travaux.

Pour les charges de travaux : Identifier le charge d'exploitation électrique et échanger les informations nécessaires ; respecter les instructions données par le charge d'exploitation électrique ou par le charge de consignation et faire respecter les consignes.

Organiser, délimiter, et signaler la zone de travail (Pour B2 et B2V) et d'intervention (BR)

Eliminer un risque de présence de tension dans la zone des opérations électriques BT - zone 4 - (mise en place de nappe isolante, etc.). (Pour B1V et B2V).

Rédiger les documents applicables dans le cadre des travaux ou d'intervention (pour les charges de travaux).

Identifier, vérifier et utiliser le matériel et l'outillage appropriés.

Identifier les ouvrages ou les installations et les zones d'environnement objet des travaux (domaine de tension, locaux réservés, etc.).

Effectuer des travaux hors tension avec ou sans la présence de pièces nues sous tension

Rendre compte de son activité.

Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée

Respecter, faire respecter les procédures d'Intervention pour la réalisation en sécurité de l'intervention BT.

Effectuer une opération de dépannage, effectuer une opération de mesurage et essai.

Réaliser les opérations de connexion et de déconnexion en présence ou non de tension.

Conclusion

Quizz en fin de formation

Evaluation et commentaires sur les axes de progrès

1,5 jours

Déroulement programme	Public	Pré requis
<p>Une première partie théorique permet d'aborder la problématique sécurité près d'organes électriques sous tension. La deuxième partie permet de mettre en œuvre les savoirs acquis.</p>	<p>Personnel électricien exécutant, chargé de travaux, chargé d'essai, chargé de consignation, chargé d'intervention.</p>	<p>Avoir des compétences en électricité dans le domaine de tension considéré, sur les ouvrages ou sur les installations électriques, résultant d'une formation ou d'une pratique professionnelle et notamment : différencier les grandeurs électriques, tel que courant, tension, puissance, alternatif et continu. Identifier les dispositifs de protection contre les contacts directs et indirects. Identifier les équipements électriques dans leur environnement (fonction : SEPARATION, protection commande, etc). Lire un schéma électrique et reconnaître les matériels à partir de leurs symboles .</p>

Modalité d'évaluation	Suivi de l'action et appréciation des résultats
<p>Test écrit</p> <p>Mise en situation</p> <p>Fiches d"évaluation</p>	<p>Attestation d'habilitation électrique</p>